

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

C.C.A.S. - COMMUNE

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 074-267400679-20230404-20230404_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
Séance du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp, Président du CCAS,

Délibération
n°20230404-07
CCAS/FIN

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	11
Votants	12

Présents : Christelle Gaudet, Françoise Grobel, Marie-Claude Girardoz, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Rémy Beaugrand, Martine Dutruel, Anne Baud-Lavigne, Aurore Veinhard, James Besson, Françoise Duval

Excusés : Robert Baratay (Pouvoir à Christelle Gaudet)

Secrétaire de séance: Françoise Grobel

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Vu l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles,
Vu les articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction M14,
Vu le projet de compte administratif 2022, présenté par le Président,
Vu l'élection à l'unanimité de Madame Christelle Gaudet, Présidente de séance,

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le
11 AVR. 2023
et publication le
11 AVR. 2023
Le Président,
Jacques Grandchamp

Considérant le compte administratif du : CCAS 2022, qui met en évidence les données suivantes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Résultat de l'exercice :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement
<i>Titre de recettes émis</i>	7 342,72€	341 475,81 €
<i>- Mandats émis (dépenses)</i>	5 024,42€	381 506,94 €
<i>= Solde d'exécution</i>	2 318,30 €	-40 031,13 €

RAR 2022 :

Le Compte administratif 2022 ne dégage pas de restes à réaliser.

Résultat de clôture : Le résultat de clôture, reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, avant les restes à réaliser.

<i>Libellé</i>	Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL
<i>Solde d'exécution</i>	2 318,30 €	-40 031,13 €	-37 712,83 €
<i>+ Résultat reporté</i>	21 108,70	46 154,05 €	67 262,75 €
<i>= Résultat de clôture</i>	23 427 €	6 122,92 €	29 549,92 €

Après que le Président s'est retiré,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget CCAS 2022.

PUBLIER, le 05/04/2023

Françoise GROBEL
Secrétaire de séance



Christelle GAUDET
Vice-Présidente du CCAS



Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.